



22 avril 2022

192 pages
12,5 x 18 cm

15 €

978-2-36935-520-5

RELATIONS PRESSE ET LIBRAIRIES

Pauline Fousse | 06 85 64 18 87
pauline@lepassagerclandestin.fr

Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ?

Christopher Stone

Préface de Marine Calmet
Postface de Catherine Larrère

La traduction inédite d'un texte fondateur sur la préservation de la nature

- ◆ Un texte qui a contribué de façon décisive à la prise de conscience de la valeur de la nature face aux prédatations économiques
- ◆ Un livre de renommée internationale devenu un classique du droit et de l'écologie
- ◆ Un double éclairage - militant et philosophique - par deux spécialistes de la question
- ◆ Dans la course à la présidentielle, les droits du vivant à l'agenda des candidat-es de la gauche !

Au cours des dernières années, la Nouvelle-Zélande et l'Inde ont accordé la personnalité juridique à trois fleuves, tandis que la nouvelle Constitution de l'Équateur a fait de la nature un sujet de droit. Révolutionnaires, ces mesures doivent beaucoup à un homme, Christopher Stone. En 1972, pour contrer un projet de la Walt Disney Company qui menaçait une forêt de séquoias, ce juriste proposa d'accorder des droits aux arbres.

Avec ce texte, il contribua de façon décisive à la prise de conscience de la valeur intrinsèque de la nature. L'originalité de sa position tient à son caractère juridique : en conférant à la nature le droit de se défendre en justice par l'intermédiaire de représentants, il ouvre la voie au primat de sa préservation sur le pur calcul économique.

Catherine Larrère, philosophe et Marine Calmet, juriste et militante, montrent combien ce texte pionnier renouvelle notre relation à la nature et au vivant. Vers une nature qui se défend !



Juriste et spécialiste d'éthique environnementale, **Christopher Stone** (1927-2021) a étudié pendant plus de quarante ans les enjeux sous-jacents aux problèmes écologiques globaux tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et la destruction des ressources naturelles. Il a contribué à l'émergence du mouvement mondial pour les droits de la nature.



Juriste, **Marine Calmet** milite pour la défense des droits de la nature. Présidente de Wild Legal, experte auprès de la Convention citoyenne pour le climat, elle est aussi l'auteurice de *Devenir Gardiens de la nature* (Tana), prix du livre d'Écologie 2021.

Philosophe, **Catherine Larrère** a contribué à développer en France la philosophie environnementale. Parmi ses derniers livres : *Le pire n'est pas certain* (Premier parallèle), *Penser et agir avec la nature* (La Découverte).

Collection boomerang

Quand le passé nous revient en pleine face ! Conçue comme un écho ou un dialogue, cette collection fait résonner aujourd'hui les voix d'auteur-ices qui se sont illustré-es à leur époque par l'acuité de leur regard. Chaque texte est accompagné d'une préface dans laquelle un-e auteur-ice impliqué-e dans les débats actuels livre ses interprétations.



le passager
clandestin

51 rue Polonceau • 75018 Paris